

Deuxième édition de l'Université de l'Environnement et du
Développement Durable

THEME : « Changement climatique, Genre et Energies : les énergies renouvelables, une opportunité pour l'autonomisation économique des femmes et des jeunes ».

Sommaire

SOMMAIRE

I/Introduction.....
II- Objectifs et Résultats Attendus
2.1- Objectif
2.2- Résultats attendus.....
III- Première jour.....
IV- Deuxième jour.....
IV-1- Restitution groupe 1 : FELANE.....
IV- 2- Restitution groupe 2 : DJILOR
IV- 3- Restitution groupe 3 : FOUNDIOUGNE.....
V- Discussion.....
VI- Panel 1 : changement climatique et territoire
VI- 1- communication 1 : Etat des lieux du changement climatique à Foundiougne : Quelles responsabilités pour l’homme ?.....
VI- 2- communication 2 : La place des territoires face au défi du changement climatique.....
VII- Panel 2 : Genre et Energie Renouvelables	
VII- 1- Témoignages (Photos).....
VI/ Cérémonie de Clôture
Annexe.....



I/Introduction

L'Université de l'Environnement est un nouveau concept lancé par Action Solidaire International en 2013, qui, vise à renforcer la capacité et le leadership des organisations de la société civile et des acteurs communautaires sur les questions relatives à l'éducation environnementale. Il se veut être une plateforme d'échange, de réflexion et de formation.

Ainsi, chaque année, l'université de l'environnement traite des thématiques diversifiées relatives à l'environnement et au développement durable de manière générale. En Mars 2014, s'était tenue la 1^{ère} Edition de l'UE à Saint-Louis portant sur Le thème : « Impacts des changements climatiques sur la pêche: quelles bonnes pratiques d'adaptation pour relever les défis ».

Les 11 et 12 Novembre 2015, l'association Action Solidaire International, en partenariat avec *PERACOD, GIZ, ENDA ENERGIE, ECREEE, PROGED 2* a organisé sa deuxième édition de l'Université de l'Environnement portant sur le thème « *Changement climatique, Genre et Energies : les énergies renouvelables, une opportunité pour l'autonomisation économique des femmes et des jeunes* ». Ce choix s'inscrit dans une dynamique de prise de conscience du défi qui se pose avec acuité : celui de l'accès à l'énergie pour tous. La rencontre a vu la présence exhaustive des représentants des autorités locales, des femmes formatrices, des partenaires, le représentant de l'Imam, le représentant du curé etc. (Voir annexe pour la liste complète de présence).

II/ OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS

2.1/ Objectif

L'objectif visé pour cette 2^{ème} U.E était d'appréhender comment les énergies renouvelables peuvent-elles contribuer à l'autonomisation socio-économique des femmes et des jeunes dans un contexte de changement climatique.

2.2/ Résultats attendus

Quatre résultats étaient attendus à la suite des travaux de ces deux journées:

- Les relations changement climatique, énergies renouvelables et développement durable sont précisées ;

- Les enjeux et solutions relatives à l'économie verte et permettant de relever le défi de l'autonomisation économique des femmes sont fixés ;
- Des expériences et bonnes pratiques basées sur l'utilisation des technologies innovantes de cuisson et de transformation à partir des énergies renouvelables sont partagées ;
- Des propositions sont faites sur les stratégies de plaidoyer favorisant l'accès des femmes et des jeunes aux services énergétiques renouvelables ou modernes.

III/ Premier jour du forum : 11 NOVEMBRE

Le 1er jour du forum de FOUNDIIOUGNE a été marqué par la présence exhaustive des représentants des autorités, des groupements de femmes, des représentants de l'Imam, du curé, des partenaires etc. Après la Mise en place et l'installation des participants, il y a eu les mots d'ouverture, de bienvenue du partenaire et de bienvenue du Directeur de ASI.

Cette 2^{ème} édition de l'U.E a été saluée et magnifiée par tous les intervenants notamment par rapport au choix de cette localité c'est-à-dire FOUNDIIOUGNE.

Dans son discours de bienvenue, Monsieur Mamadou BARRY, le Directeur Exécutif de Action Solidaire International a tenu à remercier tous les participants d'avoir bien voulu répondre à l'invitation et rehausser de par leur présence l'importance de cette deuxième édition de l'Université de l'Environnement.

Après la pause café, Il y a eu la répartition des groupes.

Chaque groupe était appelé à visiter un projet en fonction des différents sites ciblés en l'occurrence : FELANE, DJILOR et FOUNDIIOUGNE.

IV- Deuxième jour : 12 novembre

Au deuxième jour, après également les allocutions du partenaire, du directeur de ASI et les mots de bienvenues, ainsi que la pause café, il y a eu la restitution des groupes.

Ainsi, chaque groupe a fait une restitution du projet visité en suivant le planning du terme de référence élaboré ainsi:

- Présentation du projet visité
- Source d'énergie utilisée
- Difficultés et solutions préconisées

- Perception sur la notion de changement climatique
- Recommandations

V- Restitution des travaux de groupes

V- 1- . Groupe 1 : FELANE

- Présentation du projet visité :

Situé à 13km de la Commune de DJILOR, le Village de FELANE abrite une plate forme multifonctionnelle mise en place en 2014 par les deux groupements précités et appuyé par le partenaire PERACOD.

L'Objectif du Projet est d'améliorer les conditions de vie des Femmes de FELANE à travers des *Activités Génératrices* de Revenus. A FELANE on retrouve des femmes engagées, bien structurées autour d'un comité de gestion et de commission surveillance, contrôle, discipline, deux caissières et un technicien.

- Source d'énergie utilisée : Energie solaire principalement.



- Difficultés et solutions préconisées

L'avancée des tannes, la chaleur excessive et les difficultés d'accès aux ressources sont des facteurs qui influent négativement sur la vie des populations.

Vu les énormes potentialités dont regorge la localité, l'unité de fabrique de glace est idéale pour la conservation des produits halieutique mais aussi à la vente de glace des villages environnants, la préservation de l'environnement, la lutte contre la dégradation des mangroves est un défi à relever afin de permettre une régénération de la biodiversité.

L'idée est de mettre en place un Cadre de Concertation qui regroupera les différents acteurs : les représentants de la Communauté (Hommes, Femmes et Jeunes), les producteurs, les Services Techniques etc. Et enfin, un renforcement de capacités pour les Femmes est envisagé afin de pouvoir pérenniser les acquis.

- Notion de changement climatique

Les femmes transformatrices sont conscientes des risques exposés face aux changements climatiques.

Sur ce, des mesures ont été prises en l'occurrence :

- le reboisement de la mangrove,
- La mise en place d'un bois villageois.
- Recommandations
- Une gestion saine et transparente du projet.
- Une appropriation du projet par les Communautés.
- Une harmonisation des acteurs.
- Un kit goutte à goutte pour le projet maraîcher

V-2- Groupe 2 : DJILOR avec la fromagerie du GIE NAFOORE

Présentation du projet visité : La fromagerie de Djilor à été créée en 2010 et inaugurée le 08 février 2011, elle est financée par le conseil régional et la coopération Poitier Charantes (France).

L'Objectif du Projet est d'améliorer les conditions de vie des Femmes à travers des Activités *Génératrices* de Revenus. La fromagerie dispose comme équipements : un matériel qui sert à tester la qualité du lait et de 2 congélateurs

Source d'énergie utilisée : deux sources d'énergie : l'électricité et le gaz butane.

Difficultés et solutions préconisées : Au départ, la fromagerie était composée de 8 membres qui intervenaient dans la fabrication des produits (lait et fromage), présentement il n'en reste que deux braves femmes qui continuent la production avec peu de moyens. A cela s'ajoute le manque de pâturage qui impacte sur la production du lait, la dégradation des ressources, les retards notés dans la saison des pluies ou bien même le décalage de la saison qui commence tardivement.

Et comme alternative, elles essaient de s'adapter et/ou d'atténuer ces effets en utilisant les énergies renouvelables comme le biogaz mais elles n'ont pas pu réussir faute de manque de ressources.

Notion de changement climatique

La notion de changement climatique est bien connue par les populations d'autant plus qu'elles vivent ces effets néfastes et sont aussi conscientes des risques qu'elles encourent aussi bien dans le déroulement de leur activités.

Pour cela, une source d'énergie renouvelables comme le solaire est en cours de réalisation avec le partenaire Poitier charantes.

Recommandations

Les femmes formatrices recommandent ainsi :

- Un accompagnement financier et un renforcement des capacités du côté des éleveurs ;
- La construction d'un local,
- Plus de visibilité et de suivi dans leur projet.
-

V- 3- Groupe 3 : FOUNDIIOUGNE

Trois (3) projets ont été visités à FOUNDIUGNE, il s'agit ainsi de :

A- projet 1: Unité de décentralisation

- Présentation du projet

Date de création : le 07 juillet 2015,

Personnels : 03 employés rémunérés/mois

Avec une capacité de production de 3.060l/6heures

- Sources d'énergie utilisée : Electricité principalement et en perspective le groupe électrogène et l'énergie solaire
- Les difficultés et Solutions préconisés : Coupures d'électricité et d'eau, Incapacité de satisfaire la demande surtout saison sèche. Elles sollicitent ainsi :
 - L'utilisation de l'énergie solaire à la place de l'électricité et du groupe électrogène,
 - L'augmentation de leur capacité de production
 - L'application des mesures d'hygiène
 - Le renforcement de capacités en gestion d'une unité de désalinisation

- Notion de changement climatique

Ce projet prend bien en compte cette notion de changement climatique d'où une gestion de l'environnement en installant le site près des canalisations pour eaux usées et l'utilisation des énergies renouvelables (solaire) en perspective.

- Recommandations

- Le projet recommande l'utilisation des énergies renouvelables,
- Augmentation de la capacité de production
- et l'installation de points de vente à travers la ville afin de contribuer efficacement à la gestion de l'environnement.

B- Projet 2 : « LAGA GLACE » : Unité de production de glace en écaille et barre

- Présentation du projet : Créée en 2005, le projet a embauché 03 employés
Capacité de production : 07 tonnes de glace/jour

- Source d'énergie utilisée dans le projet : L'électricité principalement et le groupe électrogène de 60 KVA.
- Difficultés Solutions envisagées :
 - Coupure d'électricité et d'eau (unité dépendante) ;
 - L'utilisation de l'énergie solaire est vraiment sollicitée cependant, celle-ci nécessite de gros investissement, pour l'installation des plaques, il faut une superficie d'1hectare ;
 - Concurrence déloyale (camions frigorifiques venant des autres villes avec de la glace) ;
 - Problème d'écoulement ;
 - Location site ;
 - Revoir la convention ;
 - Etablir une politique protectionniste ;
 - Encourager la consommation locale
- Notion de changement climatique
 - Pris en compte par le projet, pour cela :
 - Environnement immédiat bien entretenu
 - Mesures de sécurité bien prises en compte avec des installations dans les normes
- Recommandations :
 - L'établissement de convention entre les différents acteurs principalement de la pêche pour permettre un bon déroulement de la production ;
 - Mettre en vigueur une politique protectionniste (collectivités locales) ;
 - Renforcer le personnel en gestion d'une unité de production de glace et en gestion de l'environnement ;

C- Projet3 : GIE/ BARACOUNDA : Transformation céréales et produits halieutiques

- Présentation du projet :

Date de création : 2004, fonctionnement en 2005. Le GIE compte 15 associations de 35 membres chacune, ce qui fait un total de 525 de sexe féminin. Actuellement, il se retrouve avec 400 membres, Existence d'un comité de directeur composé de 03 délégués/Association.

Composition du personnel de l'entreprise : 01 meunier, 02 transformatrices 01 aide gestionnaire (le personnel est rémunéré)

- Sources d'énergie utilisée dans le projet : L'électricité, le Groupe électrogène et en perspective l'énergie solaire
- Difficultés et solutions préconisées:
 - Coupure d'électricité
 - Manque d'équipement pour l'écoulement des produits
 - Marché extérieur non exploité
 - Lieux d'exploitation sous location
 - Les dettes (électricité – location – solaire)
Ce qui nécessite ainsi, la
 - Construction d'un site d'exploitation ;
 - Mise en place d'un fonds de déroulement ;
 - Un équipement de site d'exploitation ;
 - Et un moyen de locomotion (véhicule) pour écouler la production vers le marché extérieur ;
 - Notion de changement climatique

Prise en compte par le projet avec l'utilisation de l'énergie solaire en perspective.

- Recommandations
 - Le projet recommande la diversification des partenaires, surtout par la mise en place de fonds de déroulement
 - Encourager l'utilisation des énergies renouvelables (énergie solaire) et l'exploitation rationnelle des ressources halieutiques et forestières.

VI- Discussions et synthèse

Les éléments tirés de la séance plénière peuvent être résumés comme suit:

- L'utilisation de l'énergie solaire est vraiment sollicité;
- L'aviculture ressentent également les effets du changement climatiques qui impactent sur les retombées des activités des femmes transformatrices, la glace à écaille se fonde très rapidement et ceci à cause de la salinisation des eaux, pour cela, la désalinisation des terres, des puits sont sollicités ;
- Il a été soulevé le problème de conservation et l'écoulement des produit (du coté de FELANE);
- Les normes d'hygiène de certains sites ne sont pas respectées comme celui de l'usine de fabrique de glace;
- Le non respect des normes de conventions entre les contreparties (mairie Partenariat en particulier);
- Renforcement des capacités des femmes pour la bonne qualité des produits ;
- Le site de débarquement n'est pas bien choisi selon l'étude d'impact environnemental;
- Le changement climatique est ressenti par tous, donc il faut une synergie pour combattre ce phénomène ;
- Un cadre de concertation, une synergie des différents intervenants pour faire face à ce phénomène sont sollicités ;
- Electrification des unités de production avec le solaire en perspective.

VII- Panel 1 : changement climatique et territoire

VII- 1- communication 1 : Etat des lieux du changement climatique et stratégies d'adaptation développées au Sénégal le cas de FOUNDIUGNE.

Présenté par le DREEC/FATICK, cette communication peut être synthétisée comme suit :

Après un essai de définition du concept changement climatique comme étant des changements de climat qui sont attribués directement ou indirectement à une activité humaine altérant la composition de l'atmosphère mondiale et qui viennent s'ajouter à la variabilité naturelle du climat observée au cours de périodes comparables. Ce Changement Climatique est en effet dû à l'augmentation de la concentration des gaz à effet de serre:

constituants gazeux de l'atmosphère tant naturels qu'anthropiques qui absorbent et émettent le rayonnement infrarouge (CO₂, CH₄, NO₂,...).

Il montre ensuite en quoi le Sénégal est vulnérable aux Changements Climatiques. En effet, les ressources en eau, l'agriculture et la zone côtière sont identifiés comme les secteurs clés de l'économie, les plus vulnérables aux changements climatiques.

-Le secteur agricole sénégalais reste tributaire des pluies : il a été noté, ces 20 dernières années, une baisse des pluies de l'ordre de 35 à 45% au nord et de 20 à 25% au sud du pays. L'avenir du secteur présente des incertitudes, car le déficit pluviométrique est une contrainte qui pèse sur le développement et la croissance dudit secteur.

-Sous-secteur de l'élevage : le CC affecte la disponibilité des ressources fourragères et des mares pastorales. Ce qui risque d'accentuer les conflits entre agriculteurs et éleveurs.

-Les ressources en eau du Sénégal présentent une forte vulnérabilité aux CC. Le niveau des cours d'eau a subi des fluctuations liées aux variations dans les apports pluviométriques.

Il y a eu assèchement de plusieurs mares, de vallées (vallées fossiles du Sine, du Car-Car, du Ferlo, etc.).

La tendance à la baisse des niveaux phréatiques a été assez forte, au cours des trente années de sécheresse (1968/1998) (PANA, 2006) souligne t-il ainsi.

Ainsi, la protection des forêts est une réponse aux émissions de GES car Les secteurs économiques contribuent fortement aux émissions atmosphériques de GES, donc à l'accentuation du phénomène du réchauffement climatique. Le secteur des forêts contribue plutôt à l'absorption du carbone atmosphérique. La déforestation et la dégradation des forêts contribuent aux émissions de GES. Et les forêts sont des puits/réservoirs de carbone et jouent un rôle important dans la lutte contre le CC.

Ces changements climatiques perturbent ainsi la productivité des arbres et constituent une pression supplémentaire sur les écosystèmes.

Pour cela, un rappel sur les étapes des négociations sur les changements climatiques a été fait :

-Convention sur le Changement Climatique (CC) :

- Objectif ultime de la Convention:
 - Stabiliser les concentrations des GES dans l'atmosphère à un niveau qui permettrait de prévenir une interférence dangereuse avec le système climatique
 - Un tel objectif doit être atteint sur une échelle de temps suffisante pour:
- Permettre aux écosystèmes de s'adapter naturellement aux changements climatiques
 - S'assurer que la production alimentaire ne soit pas menacée
 - Permettre au développement économique de se poursuivre de façon durable.

-Principe de responsabilité commune mais différenciée

- Pays Développés:
 - Réduction des émissions: obligation de réduire de 5% entre 2008-2012 (Protocole de Kyoto)
 - Mettre en œuvre des politiques et mesures au niveau national
 - Financer des activités "propres" dans les pays en développement à travers le Mécanisme de Développement Propre (MDP)
- Pays en Développement:
 - Limiter de façon volontaire leurs émissions, à travers des activités qui contribuent au développement durable, y compris à travers le mécanisme de REDD+ et les NAMA
 - S'adapter aux impacts négatifs des changements climatiques à travers des mécanismes nationaux, y compris les Plans d'Action Nationaux pour l'Adaptation (PANA).

-Historique/Mécanismes

- ❑ Juin 1992: Signature de la CCNUCC par 154 pays au Sommet de la Terre à Rio de Janeiro

❑ 21 Mars 1994: Entrée en vigueur

❑ Février 1995: la CdP devient l'autorité ultime de la CCNUCC

🚩 Conférence des Parties (CdP)

🚩 Organe subsidiaire de conseil scientifique et Technologique (OSCST).

🚩 Organe subsidiaire de mise en œuvre (OSMO).

🚩 Secrétariat de la Convention

🚩 Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM)

Groupe Intergouvernemental d'Experts sur l'Evolution du Climat (GIEC).

-Procédure de négociation

- G77 + Chine
- Groupe des Pays les Moins Avancés (PMA)
- Alliance des Petits Etats Insulaires en Développement (AOSIS)
- Groupe Africain
- Groupe BASIC (Brésil, Afrique du Sud, Inde et Chine)
- Organisation des pays producteurs de pétrole (OPEP)
- Union Européenne
- Etats-Unis et leurs alliés

• Enjeux principaux :

- Atténuation
- Adaptation
- Financement
- Développement et transfert de technologies

• Deux voies de négociation

- Coopération à long terme/Convention
- Protocole de Kyoto

-Plan d'Action de Bali, 2007

• Aspects principaux:

- Croissance économique et éradication de la pauvreté sont des priorités globales
- Réduction significative des émissions est urgemment requise
- Actions engageant toutes les parties:
- Les NAMAS font leur entrée avec 3 types mesurables, notifiables et vérifiables:
 - Des actions unilatérales qui seront financées par des ressources internes et sans apport de fonds externes,
 - des actions qui vont bénéficier de l'appui international (les financements multilatéraux, bilatéraux et dans le cadre de la convention),
 - et des actions financées par le marché de carbone, donc les réductions de carbone seront comptabilisées et reportées alors sur le marché.

-Accord de Copenhague, 2009

- Culmination de 2 ans de négociation dans le cadre du Plan d'Action de Bali
- Objectif : stabiliser la hausse de la température à 2°C
- Engagements financiers: US\$ 10 milliards de dollar par an de 2010-2012 et 100 milliards par an d'ici 2020
- Pas un document légalement contraignant

-Accords de Cancun, 2010

- Objectif: bâtir la confiance dans les négociations dans le cadre de la CCNUCC
- Soumettre les engagements de réduction de GES à la Mesure, le Rapportage et la Vérification (MRV)
- Réduire les émissions de GES le plus tôt que possible et limiter l'augmentation de la température à 2°C
- Création du Fonds Vert pour le Climat (FVC) pour aider les pays en développement à s'adapter et transiter vers des économies sobres en carbone
- Accord pour réduire et renverser les tendances en matière de déforestation
- Création du Comité d'Adaptation
- Création du Mécanisme/Comité de Technologie

-Décisions de Durban, 2011

- Protocole de Kyoto : extension du protocole
- Plateforme de Durban : vers un accord contraignant de réduction de GES à partir de 2020
 - Prendre les mesures nécessaires pour négocier un accord universel relatif aux changements climatiques qui sera adopté d'ici 2015 et entrera en vigueur à compter de 2020.
 - Arrêter des moyens pour rehausser les ambitions à l'échelle mondiale avant l'échéance de 2020 de manière à accélérer la réponse aux changements climatiques
- Adaptation
 - Opérationnalisation du Comité d'Adaptation
 - Accord sur les Plans Nationaux d'Adaptation
- Technologie
 - Opérationnalisation en 2012 du Comité Exécutif de Technologie et les Centre et Réseau de Technologie
- Fonds Vert pour le Climat (FVC):
 - Adoption de l'instrument légal du Fonds

-Décisions de Doha, 2012

- Échéancier pour l'accord universel sur les changements climatiques de 2015 et relèvement des ambitions d'ici 2020 :
 - D'accélérer le pas vers l'adoption d'ici 2015 d'un accord universel sur les changements climatiques couvrant l'ensemble des pays à compter de 2020.
 - De redoubler d'efforts avant 2020 pour surpasser les engagements actuels en matière de réduction des émissions.
- Amendements au Protocole de Kyoto
 - Les gouvernements ont décidé de fixer la durée de la deuxième période d'engagement à huit ans, prenant effet à compter du 1^{er} janvier 2013.

- Les exigences juridiques autorisant la continuité sans rupture du Protocole ont été arrêtées et les règles de comptabilisation utiles de l'instrument ont été préservées.
- Les pays qui renouvellent leurs engagements au titre du Protocole de Kyoto ont décidé de réviser à la hausse d'ici 2014 leurs obligations en matière de réduction des émissions.

-Décisions de Varsovie, 2013

- Garder le cap sur l'accord universel sur le climat de 2015 avec en insistant sur deux volets:
- Faire en sorte d'accélérer et d'amplifier le plan d'action actuel visant l'accord universel.

Résultat: les gouvernements ont accepté de communiquer leurs contributions respectives à l'accord universel bien avant la réunion de Paris prévue en 2015.

-Décisions de Lima, 2014

L'objectif était d'arriver à un consensus, pour éviter un réchauffement supérieur à 2°.

Les discussions ont porté sur:

- les engagements des pays en termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) avant 2020
- les réductions de GES post-2020
- les engagements des états en matière de transfert de technologie mais surtout les contributions financières nationales au Fonds Vert pour le climat.

Les résultats:

- Une avancée sur la détermination des éléments du projet de texte devant faire l'objet de négociation
- Une orientation sur les éléments que les pays doivent inclure dans leurs CPDN

Les limites:

- Pas d'indication claire sur le processus de MRV des engagements et de leur mise en œuvre

Et enfin les attentes de la COP de Paris sont les suivantes :

- la ratification d'un accord international contraignant, destiné à prendre le relais, en 2020, de l'extension du protocole de Kyoto
- L'ambition de limiter la hausse des températures globales à 2 °C, voire à 1,5 °C, d'ici à la fin du siècle
- le premier accord véritablement mondial sur le climat à entraîner l'ensemble des pays à prendre des engagements pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre
- La soumission des CPDN

VII-2- communication 2 : LES TERRITOIRES FACE AU DEFI DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Présenté Par M. Babacar NDIAYE du programme TACC, nous pouvons retenir dans cette communication les termes suivants :

-Place des territoires dans la lutte contre les changements climatiques

- Des territoires incontournables dans la lutte contre les changements climatiques
 - Capacités d'intervention rapide : logique institutionnelle amoindrie;
 - Les autorités locales : premiers secours des sinistrés;
 - Réceptacles des effets néfastes du changement climatique;
 - Capacités de mobilisation et de sensibilisation citoyenne;
 - Les acteurs locaux : développement des stratégies d'adaptation et d'atténuation des effets du CC;
- Evolution de la participation des territoires dans la gouvernance mondiale du changement climatique
 - Genève 1979 : Première conférence mondiale sur le climat;
 - 1988: Création du GIEC placé sous l'égide du PNUE et de l'OMM
 - 1992: Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
 - 1997 Protocole de Kyoto, Réduction des émissions de six GES de 5,2% (pays annexe I) sur la période 2008-2012 par rapport à 1990.

- Années 1970: Naissance d'une prise de conscience environnementale citoyenne, création de réseaux non gouvernementaux
- 2008: Premier sommet des régions du monde sur les CC-Affirmation des territoires sur la lutte contre les CC; Adoption d'une approche territoriale des CC
- 2010: Sommet Mondial des Maires sur le Climat à Mexico conclusion d'accords locaux pour une réduction des émissions de GES
- 2015: Après Yamoussoukro et Lyon, les territoires mobilisés pour la prise en compte des préoccupations locales à la cop21

24 et 25 Juin 2015 à Yamoussoukro

Objectif: adoption d'une position des collectivités territoriales africaines en vue de la cop21

Des décisions fortes axées sur:

- la gouvernance du CC;
- Les énergies propres et l'efficacité énergétique;
- L'agriculture résiliente et la sécurité alimentaire;
- La gestion des ressources naturelles;
- La gestion urbaine et les services urbains;
- La technologie, l'information et la communication;
- Le financement du CC

01 et 02 Juillet 2015 à Lyon

- Objectif: adoption d'une position des collectivités territoriales mondiales en vue de la cop21;
- Des engagements forts relatifs à :
- Défendre une approche territoriale de l'action climatique;
- L'enjeu du financement des actions climatiques;
- Prendre l'engagement de poursuivre et de renforcer l'action des territoires

-Contribution des territoires dans la lutte contre les changements climatiques

- FATICK, modèle de territoire dans la lutte contre les changements climatiques :
 - 1- Gouvernance du Changement Climatique à Fatick
 - Développement de partenariat dans le domaine du CC: Initiation en 2008 du Programme pour le Développement des Energies Renouvelables (PRODER)

- Mise en place d'un comité de gestion des ressources forestières (en Janvier 2010)
- 2010: Mise en place du Comité Régional sur les Changements Climatiques : cadre d'harmonisation des interventions sur les CC
- Mise en place d'un fonds forestier régional : un fonds alimentés par les partenaires
 - 2- Intégration des CC dans la planification du développement
- Décision d'intégrer la dimension CC dans les outils de planification locale (PIC et PLD) ;
- Intégration de la dimension CC dans le processus de réactualisation du PRDI;
- FATICK; une des premières collectivités territoriales à disposer d'un plan climat territorial intégré en Afrique de l'Ouest;
- 3- Initiation des actions d'adaptation et d'atténuation des effets néfaste du CC
 - La mise en aménagement participatif des forêts 35 forets en cours d'aménagement soit 28 000 ha;
 - Le reboisement des tannes: plus de 2060 ha de terres salées récupérées avec 750 000 plants reboisés;
 - D'atténuation des effets néfaste du CC
 - Diffusion des foyers améliorés et promotion du biogaz : 12579 foyers améliorés diffusés et 20 unités de biogaz installés ;
 - Développement d'un programme d'électrification solaire; plus de 37 villages électrifiés via le solaire ;
 - Mise en place d'une ferme agro écologique ;
 - Mise en œuvre du Projet Ecole Verte;

3-Limites et difficultés rencontrées

- La gouvernance territoriale du changement climatique : un COMRECC fonctionnel grâce aux partenaires;
- Les problèmes liés à l'harmonisation des échelons de gouvernance du CC aux instances décentralisées;
- La pérennisation des initiatives d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques;
- Le financement de la mise en œuvre du PCTI;

-Les territoires en route vers la COP21; Attentes et Perspectives : prise en compte des préoccupations des territoires exprimées lors des sommets de Yamoussoukro et de Lyon, il s'agit essentiellement de:

- L'adoption d'une approche territoriale de l'action climatique;
- L'accès des collectivités territoriales aux fonds verts climat;
- La mise en place des fonds spécifiques destinés aux actions d'adaptation et d'atténuation initiées par les territoires;
- Le renforcement de capacités des acteurs locaux à concevoir des projets éligibles au financement vert;
- Le transfert de technologie;

VIII- Panel 2: Genre et Energies Renouvelables

VIII-1.-Communication n°1: la place des services énergétiques modernes dans l'autonomisation économique des femmes :

Cette communication n'a pas pu avoir lieu car celle qui devait la présenter était absente.

VIII-2.- Communication n°2: Témoignages et récits sur l'utilisation des services énergétiques modernes

Voir photos et commentaires

Témoignages et récits sur l'utilisation des services énergétiques modernes



Témoignage de la présidente des femmes de FELAN, qui tenait à remercier le PERACOD et aussi à exhorter les femmes à doubler d'efforts pour la bonne marche de leur projet.



Témoignage de la présidente de la fromagerie de DJILOR qui remercie toute l'assistance et aussi exhorte les autorités pour un appui financier, la construction d'un local, d'une plus de visibilité et de suivi dans leur projet



Femme transformatrice des produits halieutiques, elle nous parle ainsi de la dégradation de la mangrove, de la salinisation des terres et des puits qui détruisent l'environnement.



Allocution de Coumba Daga Dione, présidente Union Communale de femmes, toujours dans la même lancée exhorter les femmes à redoubler d'efforts, aussi un appui des autorités surtout dans le domaine des énergies renouvelables.

ANNEXE

Photos visites de terrain:









Liste de présence

Nom du document : Deuxième édition de I
Répertoire : C:\Users\Mamadou BARRY\Downloads
Modèle : C:\Users\Mamadou
BARRY\AppData\Roaming\Microsoft\Templates\Normal.dotm
Titre :
Sujet :
Auteur : by planet hi tech
Mots clés :
Commentaires :
Date de création : 24/11/2015 11:52:00
N° de révision : 4
Dernier enregistr. le : 27/11/2015 15:52:00
Dernier enregistrement par : Mamadou BARRY
Temps total d'édition : 37 Minutes
Dernière impression sur : 27/11/2015 15:52:00
Tel qu'à la dernière impression
Nombre de pages : 32
Nombre de mots : 4 734
Nombre de caractères : 26 994